

56 - Motion déposée par le Groupe majoritaire (PS/EELV/PCF/Société civile) adressée à Henri POUPART-LAFARGE, Président Directeur Général d'ALSTOM

M. LE MAIRE : Je vous lis la motion déposée par le groupe majoritaire PS, Europe Ecologie Les Verts, PCF, Société Civile adressée à Henry POUPART-LAFARGE, Président Directeur Général de l'Alstom :

«Mercredi 7 septembre 2016, les élu-es de la Ville de Besançon ont pris connaissance de l'annonce de la direction d'ALSTOM de concentrer ses activités de transport. Le résultat en sera simple : le transfert de 480 emplois d'ALSTOM-Belfort à ALSTOM-Reichshoffen, séparés par plus de 200 km et donc la liquidation pure et simple d'un site historique, siège de nombreuses innovations, qui a toujours su s'adapter pour poursuivre l'offensive technologique en faisant le pari de l'avenir.

Cette décision remet directement en cause l'avenir de plus de 480 salariés, de leur famille, et sonne le glas d'un fleuron de l'industrie en Bourgogne Franche-Comté. Cette décision de transfert d'ici à 2018 fait fi de l'excellence des implantations locales d'ALSTOM, alors même que viennent d'être annoncés des projets ambitieux tel qu'un nouveau partenariat entre SNCF et Alstom pour «répondre aux nouveaux enjeux économiques et environnementaux du voyage à grande vitesse» avec à la clé de nouvelles innovations, le «TGV du futur». Elle met en évidence «l'horreur économique» d'un système dans lequel quelques actionnaires et dirigeants touchent des dividendes et des rémunérations indécentes. Cette fermeture -si elle est confirmée- aurait des conséquences pour tout le territoire, y compris pour les sous-traitants de Besançon.

Cette décision est également une remise en cause des importants efforts de soutien dont bénéficie ALSTOM, notamment de la part de la Région Bourgogne Franche-Comté. La Région, par exemple, a commandé 16 rames de TER pour 2017 et au-delà, un contrat à plus de 100 millions d'euros : un choix bon pour ALSTOM mais également pour notre territoire, ainsi mieux connecté et desservi. De plus, nombreux sont les soutiens et les accompagnements destinés à décrocher de nouveaux contrats parmi les collectivités locales ainsi que de la part des parlementaires locaux.

Rappelons les perspectives importantes de développement en matière de fret ferroviaire et de transports par rails en général. Le marché de la grande vitesse est loin d'être fragilisé à l'échelle mondiale avec des prévisions allant jusqu'à 6 milliards d'euros en 2017, contre 5,2 milliards en 2014 d'après l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC).

Les élu-es du Conseil Municipal de la Ville de Besançon, solidaires des Belfortaines et des Belfortains, demandent au Président Directeur Général d'ALSTOM et plus généralement à l'ensemble de la Direction de cette grande entreprise de reconsidérer leur choix.

Toute nouvelle orientation doit être prise collectivement, concertée avec les salariés et leurs représentants, et en cohérence avec l'ensemble des outils qui peuvent être mobilisés par la puissance publique pour accompagner l'activité et soutenir l'innovation.

Une copie de la présente motion sera transmise aux pouvoirs publics».

M. LE MAIRE : Vous l'avez reçue. Il n'y a pas de débat là-dessus. Je la mets au vote.

Je vous donne la parole pour dire pour ou contre mais vous ne donnez pas d'autres explications.

M. Philippe MOUGIN : Comme je vous l'ai dit en préambule de ce Conseil, nous ne participerons pas au vote.

M. Jacques GROSPELLIN : Je ne prendrai la parole que pour dire que nous aurions aimé être associés de manière plus forte à cette motion parce que nous la soutenons vivement.

M. LE MAIRE : Des remarques ? Des oppositions ? C'est adopté à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la motion proposée par le Rapporteur.

M. MOUGIN et M. ACARD n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2016.